

Paris le 22/02/2020

## Assemblée Générale Annuelle Du 29 janvier 2020

### Procès-verbal

1. L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Paris le 29 janvier 2020, en présence de 31 membres présents ou représentés (plus de la moitié des adhérents) ; le quorum est atteint.
2. La présidente présente le bilan moral de 2019 avec en particulier les réalisations suivantes :
  - ✓ Poursuite des missions sur le terrain (2 par an au minimum) pour évaluer et valider les projets
  - ✓ Soutien aux écoles primaires de Samaane et Aga Biram avec de bons résultats scolaires et une augmentation du nombre d'enfants inscrits aux collèges
  - ✓ Construction de la case de santé à Aga Biram (réception officielle des travaux lors de la mission de mars 2020)
  - ✓ Succès et bonne gestion du moulin à mil solaire à Aga Biram (20 tonnes moulues par an) ; augmentation du nombre des utilisatrices
  - ✓ Poursuite des partenariats en France avec l'école primaire et le collège de Villefort (48800) et l'école primaire de Paris
  - ✓ Extension des partenariats avec des associations ayant des valeurs similaires pour des actions en synergie
  - ✓ Participation de l'association au collectif « Paris14Afrique » créé en 2018 pour rassembler les associations du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris dont les activités sont tournées vers l'Afrique. Organisation d'ateliers de mise en pratique à la suite des formations initiées avec la MVAC 14.
  - ✓ Refonte en cours du site de l'association pour une meilleure communication numérique
3. Les projets 2020 sont présentés et validés :
  - ✓ Poursuite du soutien à l'éducation, mise en fonction de la nouvelle case de santé d'Aga Biram
  - ✓ Nouveaux projets à la demande de villages voisins : à l'étude lors de la prochaine mission
  - ✓ Site de l'association actualisé à l'occasion des 15 ans de l'association
  - ✓ Domiciliation de l'association demandée auprès de la Maison des associations du 14<sup>e</sup> (MVAC 22 rue Deparcieux 75014)
4. Le rapport financier et le compte de résultat 2019 sont validés à l'unanimité, quitus est donné à la trésorière. Le budget prévisionnel 2020 est voté à l'unanimité.
5. Le montant de la cotisation est augmenté en 2020 (40 € et 70 € pour foyer fiscal) : le montant reste à 10 000 CFA pour les adhérents au Sénégal.
6. Conformément aux statuts, le conseil d'administration de 6 membres est complet ; les prochaines élections se tiendront en 2021.

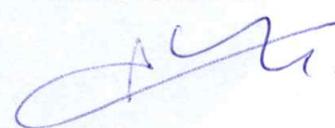
Marie-Hélène Mallet  
Annie Quéinnec  
Arnaud Quéinnec

Patricia Ruban Stoerckel  
Sandrine Mayot  
Zoé Juan

Présidente  
Marie-Hélène Mallet

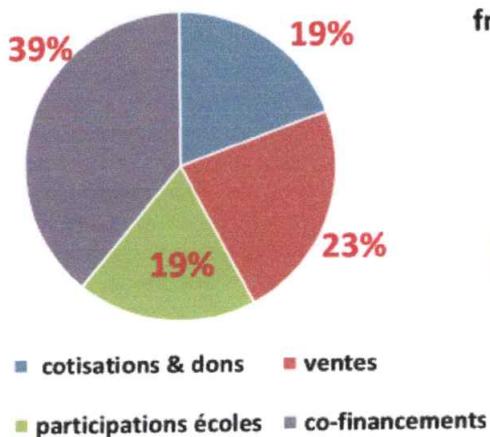
Secrétaire  
Arnaud Quéinnec

Trésorière  
Annie Quéinnec

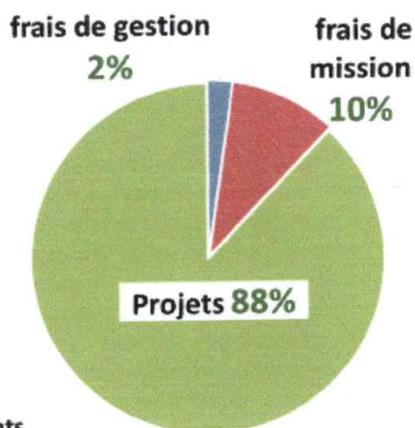


- ✓ En 2019 les recettes et les dépenses
- ✓ se répartissent ainsi :

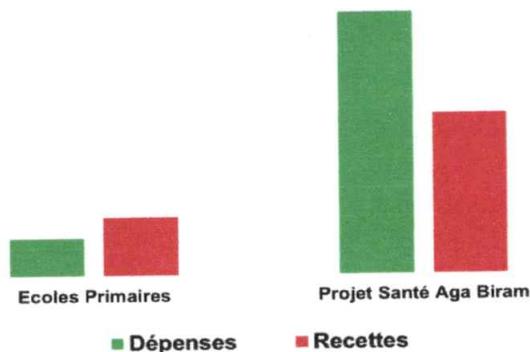
### recettes 2019



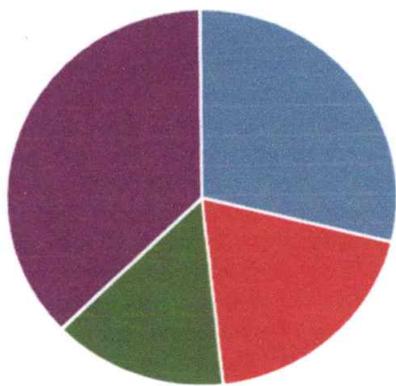
### dépenses 2019



### Budget par projets 2019

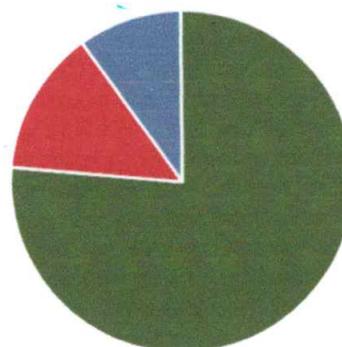


- ✓ Budget prévisionnel 2020 :
- recettes attendues en 2020



■ cotisations et dons ■ ventes  
■ participations écoles ■ co-financements

### dépenses prévues en 2020



■ projets ■ frais de mission ■ frais de gestion